

District Haute-Garonne de Football



COMMISSION DEPARTEMENTALE DE DISCIPLINE

Réunion Plénière du lundi 08 janvier 2024 Procès-Verbal N° DIS.N°12 23/24

DECISION DE LA COMMISSION

Affaire n°1:

TOURNEFEUILLE AS 22 / J.E.T 22 du 19.11.2023 – U18 Niveau A – Poule C

Club de J.E.T

1 match automatique + 4 matches fermes de suspension de toutes fonctions officielles Motif : acte de brutalité/joueur, au cours d'une action de jeu, blessure constatée par certificat médical

Affaire n°2:

CANTON ST.MARTORY ES / LAGARDELLE MIREMONT 2 du 03.12.2023 - SD4 - Poule B

Club de CANTON ST.MARTORY ES

1 match automatique + 3 matches fermes de suspension de toutes fonctions officielles Motif : acte de brutalité/joueur, pendant la rencontre, sur action de jeu

1 match automatique

Motif: récidive d'avertissement

1 match de suspension ferme à compter du 15.01.2024

Motif: récidive d'avertissement

Club de LAGARDELLE MIREMONT

officielles
120 €
45 €

Désignation d'un délégué au match retour, à la charge des deux clubs, demande transmise à la commission compétente.

Affaire n°3:

J.E.T. 21 / ASPTT GRAND TOULOUSE 21 du 17.12.2023 - U16 Niveau A - Poule B

Club de l'ASPTT GRAND TOULOUSE

7 mois ferme de suspension de toutes fonctions officielles, à compter du 21.12.2023, Motif : Comportement intimidant/officiel. Refus de quitter le terrain, responsable de l'arrêt du match

Rappel à l'ordre

Match perdu par pénalité à l'équipe Motif : pour avoir quitté le terrain

Affaire n°4:

TOAC 2 / ASPTT GRAND TOULOUSE du 10.12.2023 - SD4 - Poule E

Match à rejouer à une date fixée par la Commission compétente. Dossier transmis.

Désignation d'un délégué par la Commission compétente. Dossier transmis.